

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le 15 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 3^{ème} extraordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 09 septembre 2021

Date affichage : 16 septembre 2021

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19 Présents : 17 Votants : 17 Pour : 17

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Olivier CHARRON, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Marie BERNARD, Christophe METREAU, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Gaëtan BUREAU, Claire RAMBEAU-LEGER, Nathalie CHATEFAU, Marc LIONARD et Didier MOUCHEBOEUF

Etait excusée : Charlotte DENIS-CUVILLIER

Etait Absent : Claude NEREAU

Madame Claire RAMBEAU-LEGER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET : Réhabilitation du site de l'ancienne distillerie

Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du fonds friches : recyclage foncier 2021 – 2^{ème} édition

Monsieur Le Maire expose aux membres du Conseil municipal que la commune souhaite procéder à la réhabilitation des bâtiments de l'ancienne distillerie qu'elle a acquise en 2018 pour un montant de 70 000,00 euros + 1 986,73 euros de frais d'acquisition.

Ce projet de réhabilitation a pour objectif la création de nouveaux commerces de proximité en location.

Monsieur Le maire précise aux membres présents que la commune peut bénéficier d'un soutien financier de l'Etat au titre du fonds friches : recyclage foncier 2021 2^{ème} édition suivant le plan de financement ci-après :

Coût estimatif de l'opération	
Poste de dépenses (Les montants indiqués dans chaque poste)	Montant prévisionnel HT
Etudes	35 331,00 €
Travaux	1 177 705,00 €
Acquisition + frais de notaire	57 593,00 €
Coût HT	1 270 629,00 €

Plan de financement prévisionnel				
Financeurs	Sollicité ou acquis	Base subventionnable	Montant HT	Taux intervention
FONDS FRICHES 2ème édition 2021	Sollicité	1 270 629,00 €	508 251,00 €	40,00 %
Conseil départemental 17	Sollicité	1 270 629,00 €	190 594,00 €	15,00 %
Sous-total			698 845,00 €	
Autofinancement		1 270 629,00 €	571 784,00 €	45,00%
Coût HT			1 270 629,00 €	100,00%

AR Prefecture

017-211702410-20210915-D202109113-DE

Reçu le 01/10/2021

Publié le 01/10/2021

~~LE CONSEIL MUNICIPAL~~ après avoir délibéré DECIDE, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à la demande de subvention de l'Etat au titre du fonds friches : recyclage foncier 2021 2^{ème} édition,
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF

A blue circular official stamp of the Mayor of Montigny is visible. The stamp contains the text "MAIRIE DE MONTIGNY" at the top and "Charente-Maritime" at the bottom. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.